

# La Voix des Scéens

N°6

Bulletin trimestriel de l' Association de Défense des Intérêts des Scéens (ADIS)

Mai 2006

B.P. 22 SCEAUX 92330

Courriel: adis-asso@wanadoo.fr

Directeur de la publication : J.J. Campan

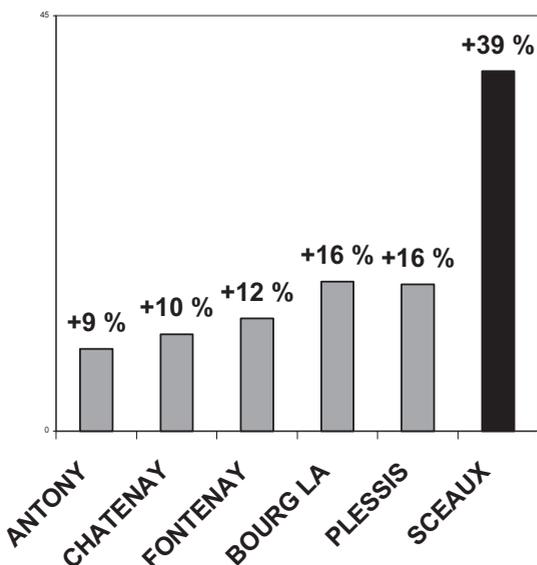
## SCEAUX EST MAL GÉRÉE

Suite au vote du budget 2006 la dette explose à 47 millions d'€\*\* (soit 4700€ par foyer fiscal). Les impôts communaux augmentent de 5%\* en 2006 soit +39% depuis 2000. Maintenant ils sont supérieurs d'un tiers à la moyenne des villes voisines. L'engagement d'énormes dépenses assumées essentiellement par les ménages, relève d'une gestion catastrophique.

\* inclus revalorisation des bases

Jean-Jacques Campan

### Evolution des augmentations d'impôts communaux de 2000 à 2006



**SCEAUX**  
**+ 39%**  
de 2000 à 2006



### LA GESTION DE SCEAUX ÉPINGLÉE DANS UNE ÉTUDE DU MAGAZINE « CHALLENGES\* »

L'étude a porté sur 870 villes.  
**SCEAUX classée parmi les villes mal gérées**

\*n°30 – avril 2006 – étude PES agence spécialisée dans l'évaluation financière des collectivités locales

\*\* dette initiale (38M€)+ emprunts 2006 (11,5M€)-remboursements 2006 (2,4M€)

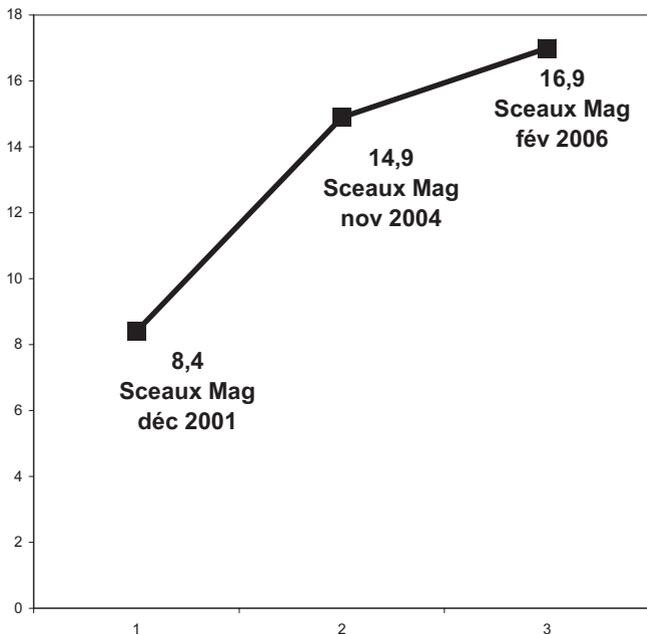
## RESTRUCTURATION DE L'HOTEL DE VILLE..suite

Coût total du projet : Ce n'est plus **8,4** ni **14,9**

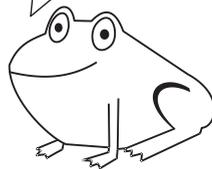
Mais ..... **16,9 millions** €<sub>TTTC</sub> (112 millions de Frs)

Soit le prix de plus d'une centaine de studios à Sceaux

### EVOLUTION DU COÛT EN MILLIONS D'EUROS



Et  
combien  
demain ?



Ce n'est plus la NORME H.Q.E

# Haute Qualité Environnementale

C'est la NORME H.Q.E

# Haute Quantité d'Endettement

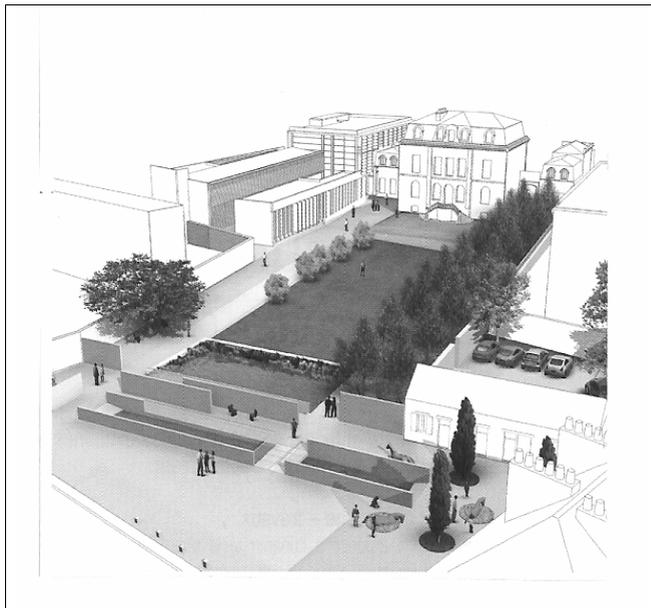
## L'ART DE BÉTONNER UN JARDIN

ou **N'EST PAS « LE NÔTRE\* » QUI VEUT**

L'article page 19 de Sceaux Magazine, décembre 2005, dont nous reproduisons des extraits et l'image présentée ci-dessous, nous apprend que ce jardin se veut « *un espace d'intimité.* » Ce qui ne nous surprend pas car personne ne le verra ni de la rue Houdan ni de la rue du Maréchal Foch. Il se veut aussi « *un espace dual reliant une partie haute dite humide à une partie basse dite minérale. La liaison*

*se faisant par le fil conducteur constitué par l'eau qui accompagne les mouvements du terrain en même temps qu'elle crée le rythme, ...Au-delà on imagine derrière les voiles de béton qui viennent fermer, tels des rideaux de théâtre, la première partie du jardin et la cour minérale ».*

(sic).



## Mais au-delà de cette superbe envolée lyrique de Sceaux Magazine il manque un léger détail

Car à votre avis, combien va coûter cet espace intime que pratiquement personne ne verra des rues Houdan et Foch, sauf quelques rares privilégiés ?

**1,1 million €** (7,2MFrS)

\*Le Nôtre était le jardinier de Louis XIV artisan des jardins des châteaux de Versailles et de Sceaux



## RECOURS CONTRE LA MODIFICATION DU POS- RUE HOUDAN

Dans notre dernier bulletin nous dénonçons une densification non annoncée de la rue Houdan entre la Place de Gaulle et le carrefour des Quatre Chemins. Le Commissaire enquêteur a souligné l'absence de concertation préalablement à l'enquête publique. Néanmoins le Conseil Municipal a voté le 2 février 2006 cette modification du POS avec une seule voix contre.

A part quelques corrections limitées, de grands bouleversements du règlement sont entérinés, à savoir pour la zone UAa1 :

### **-Suppression du COS**

**-Emprise portée à 100%** sur une profondeur de 25m.

**-Passage de la zone UDb** (cos1, H=13m, emprise 50%) **en UAa** (H=18m).

*rendant ainsi possible la construction d'un immeuble de 6 niveaux à l'emplacement du cèdre sur le square à l'angle des rue Houdan et Gaston Levy*

### **-Refus du maire de suivre la proposition du commissaire enquêteur**

de limiter les modifications du POS à l'ouest de la coulée verte rendant ainsi possible une densification à 100% d'emprise, sans espaces verts, et sans COS face à la nouvelle mairie.

**Au-delà du manque de concertation nous avons estimé qu'il y avait de nombreuses incompatibilités avec la législation sur les modifications des POS. Nous avons donc déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles afin de faire annuler la délibération du 2 février 2006 concernant cette modification du POS de la rue Houdan.**

**ADIS – Bulletin d'adhésion**  **ou de renouvellement**  B6

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....Courriel.....

Adhésion annuelle : **10€**  don de soutien.....€  
Chèque à l'ordre d'ADIS BP 22 92330 SCEAUX

Date.....Signature.....

(Déduction de votre impôt sur le revenu = 66% de votre versement dans la limite de 20% du revenu imposable). *En versant 30€vous pourrez déduire 19,80€de votre impôt sur le revenu.*

## LA VIE DES QUARTIERS

### **RATP-SCEAUX ROBINSON**

*(Suite de notre article de la Voix des Scéens n°4)*

*Les associations, **Chêneaux-Sablons**, **Sceaux-Robinson**, **ADIS** se sont réunies ces dernières semaines pour recueillir les doléances des usagers de la gare de Robinson. A ce jour plus de 1000 signatures ont été rassemblées. Les Présidents, **Julien Nouaille-Degorce** (Association Chêneaux-Sablons) et **Patrice Pattée** (Amicale Sceaux-Robinson) s'expriment.*

### **Gare de ROBINSON : Les usagers du RER expriment leur colère.**

Après plus de 18 mois d'entêtement de la RATP, les usagers de la gare RER de Robinson n'ont pas hésité à répondre à l'invitation des associations de quartier de l'ouest scéen (association Chêneaux-Sablons et amicale Sceaux-robinson) et de l'association de Défense des Intérêts des Scéens (ADIS) pour faire entendre leur colère. En quelques jours en effet, plus de 1000 usagers du RER ont signé le tract distribué à l'entrée de la gare par les représentants des trois associations qui se sont mobilisées. Près de 140 usagers ont adressé un courriel de protestation à Mme Idrac, présidente de la RATP.

Les arguties de la RATP avancées pour justifier la décision d'abandonner le quai n°1bis pour privilégier le quai central n°2 ne convainquent personne.

Pour les étrangers à cette affaire, rappelons que la RATP a décidé depuis plus de 18 mois d'abandonner le quai 1bis côté gare pour diriger les trains à l'arrivée et au départ de cette station vers le quai central. Suite à cette décision, pour accéder à leur train, **les voyageurs doivent escalader la passerelle** enjambant ce quai n°1bis qui est directement accessible depuis le bâtiment voyageur principal de la gare. Par cette décision, la RATP bafoue d'un revers de main tous les engagements pris pour améliorer le confort des franciliens au quotidien, pour rendre accessible à tous, ces infrastructures de transports devenues indispensables dans notre métropole.

**Depuis 18 mois, les associations et les usagers interrogent, interpellent les dirigeants de la RATP.**

Depuis 18 mois, en guise de réponse, la RATP retourne une lettre stéréotypée et justifie sa décision en arguant d'une amélioration des temps d'accès à la capitale.

**Depuis 18 mois, la RATP affiche une mauvaise foi manifeste et reste sourde aux rapports factuels des usagers.**

Face aux diverses offensives des uns et des autres ces dernières semaines, les langues se délient. Nous avons appris que cette modification de l'exploitation de la gare trouverait sa justification non pas dans une amélioration des temps d'accès à la capitale **mais dans une négociation interne à la maison RATP.**

Les 1000 pétitionnaires réunis par les trois associations qui se sont mobilisées au cours des dernières semaines attendent de la maison RATP un discours vrai et une véritable écoute des usagers.

**Patrice Pattée**

**Julien Nouaille-Degorce**